

**DIRECTRICE DU PÔLE**  
Sophie Douté

---

**DECISION PPERF N°10 062/2018  
FIXANT LE LOYER MENSUEL  
POUR L'HEBERGEMENT AUX INTERNATS  
A COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2019**

**PILOTAGE ACTIVITÉ-RESSOURCES  
ET CONTRACTUALISATION INTERNE**

Sophie Douté  
DIRECTRICE

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

Ronan Guiheneuf  
DIRECTEUR

Vu l'article L6143.7 de la loi 2016-41 du 26 janvier 2016, le loyer mensuel d'hébergement aux internats de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital St Jacques et de l'Hôpital Lâennec est fixé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à 75 euros.

**RECETTES ET DOSSIER PATIENT**

Marie Boyer  
DIRECTRICE

---

**CELLULE CONTRÔLE INTERNE  
COMPTABLE ET FINANCIER**

Anne Passelande  
RESPONSABLE

Fait à Nantes, le **21 DEC. 2018**

Marie BOYER  
Directrice des Recettes et du Dossier Patient  
Direction du Pôle Pilotage de l'Efficienc  
et des Ressources Financières

